

AVIS DE PUBLICATION

Le 13 mai 2019, le Collège communal a pris une ordonnance de police **prolongeant** celle du 29 avril 2019 relative à **l'installation d'un échafaudage rue Outrèwe, à HOUSSE, du 20 au 24 mai 2019 inclus.**

Le texte de cette ordonnance est déposé à l'examen du public, au Secrétariat communal, rue Troisfontaines, 11 à 4670 BLEGNY, à partir de ce jour, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux.

Fait à Blegny, le 14 mai 2019

PAR LE COLLEGE,

La Directrice générale,

Ingrid ZEGELS



Le Bourgmestre,

Marc BOLLAND

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU

COLLEGE COMMUNAL

SEANCE DU 13 mai 2019

Présents: MM. Marc BOLLAND
Arnaud GARSOU, Ismaïl KAYA, Christophe BERTHO, Isabelle THOMANNE, Mireille HABETS
Myriam ABAD-PERICK
Ingrid ZEGELS

Bourgmestre - Président
Echevins
Présidente du CPAS
Directrice générale

**objet : ORDONNANCE DE POLICE – PLACEMENT D’UN ECHAFAUDAGE RUE
OUTREWE A HOUSSE – PROLONGATION.**

LE COLLEGE,

Vu la loi et le règlement général relatifs à la police de la circulation routière ;

Vu la Nouvelle Loi Communale et notamment l’article 130bis ;

Vu l’Arrêté Ministériel fixant les dimensions minimales et les conditions de placement de la signalisation routière ;

Vu la Circulaire Ministérielle relative aux règlements complémentaires et au placement de la signalisation routière ;

Vu sa décision du 29 avril 2019 de mettre les rues Barada et Outrèwe à Housse, en « voie sans issue », afin de permettre le placement d’un échafaudage devant une habitation sise rue Outrèwe, 21 à HOUSSE, du 6 mai au 20 mai 2019 ;

Considérant que les travaux ne pourront être terminés pour le 20 mai 2019 ;

Vu la demande pour prolonger cette mise en « voie sans issue » jusqu’au 24 mai 2019 ;

Considérant qu’il s’impose de prendre des mesures en vue de la sécurité des piétons, des conducteurs et d’éviter des embarras de circulation ;

ORDONNE à l’unanimité :

Article 1 : Les rues Barada et Outrèwe à HOUSSE seront maintenues en « voie sans issue » à partir du carrefour formé par l’allée des Sorbiers et la rue Barada, du lundi 20 mai 2019, à 17h jusqu’au vendredi 24 mai 2019, à 17h.

Article 2 : Les usagers de la rue Outrèwe (venant du centre de Housse) devront tourner à gauche via l’allée des Sorbiers pour rejoindre la rue Barada, du lundi 20 mai 2019, à 17h jusqu’au vendredi 24 mai 2019, à 17h.

Article 3 : Les présentes mesures seront portées à la connaissance des usagers par la mise en place d’une signalisation apposée conformément à la circulaire ministérielle précitée.